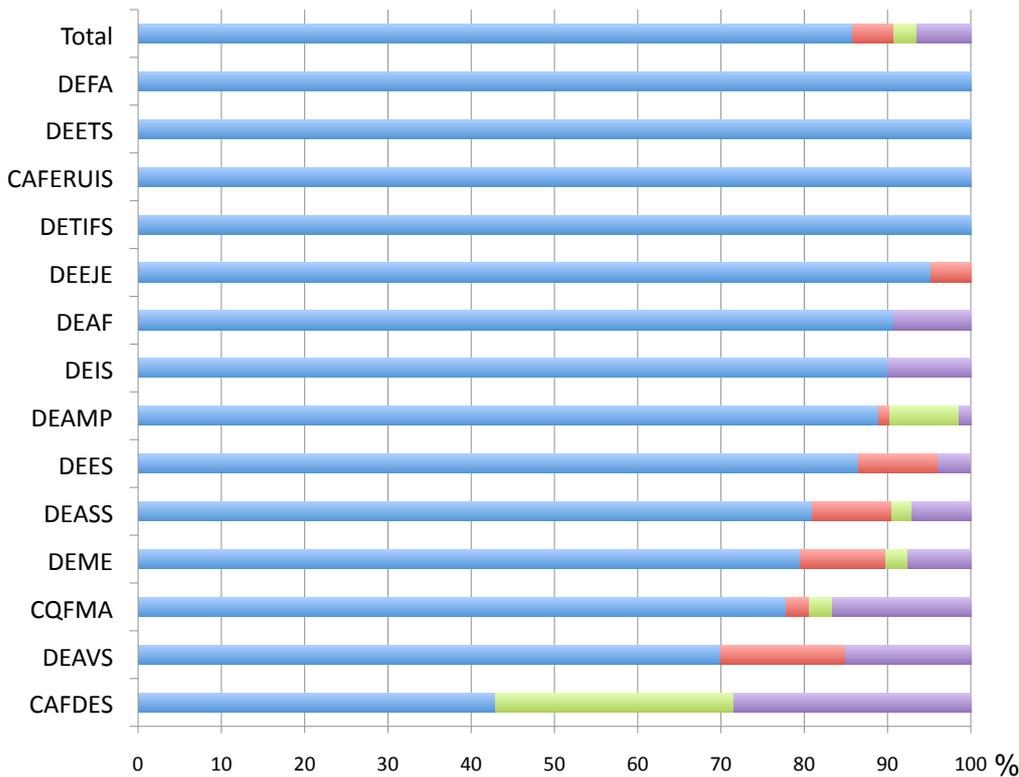


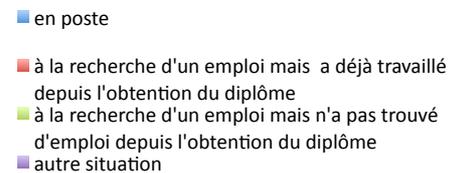
Situation professionnelle



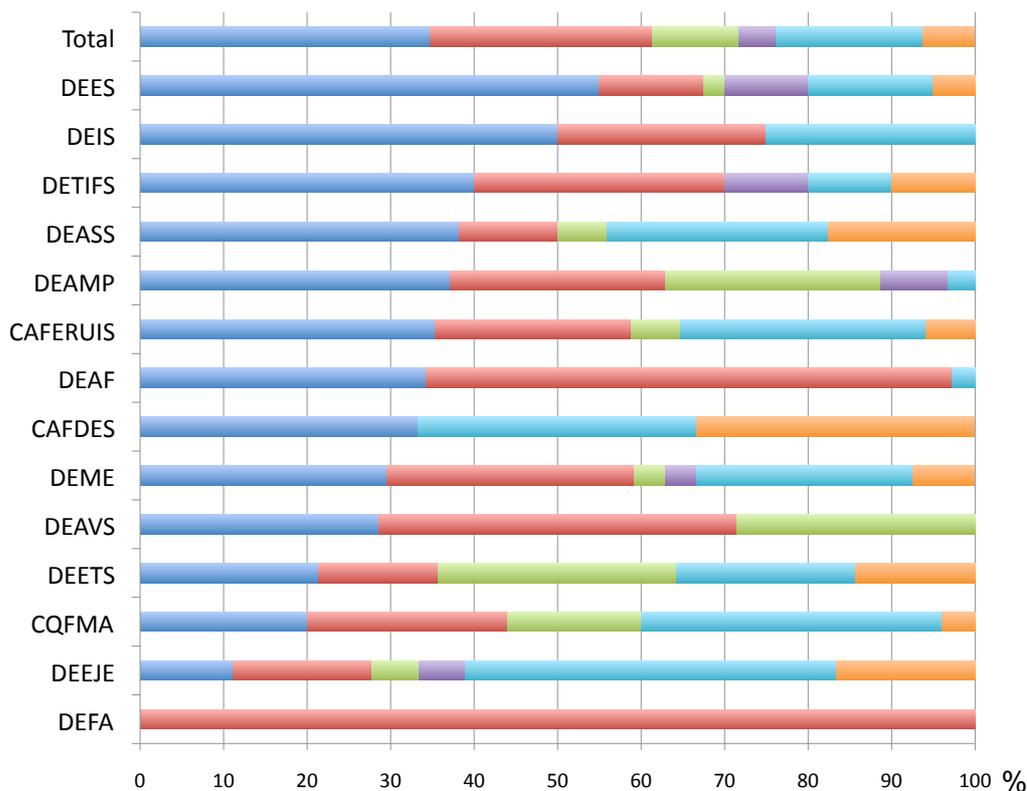
Six mois après l'obtention de leur diplôme, 85,8% des anciens étudiants sont en poste, 7,7% sont à la recherche d'un emploi (mais plus de 60% d'entre eux ont déjà travaillé depuis l'obtention du diplôme), et 6,5% sont dans une autre situation (poursuite d'étude, congé maternité, etc.).

Ce pourcentage varie suivant les filières et le type de parcours. Les étudiants issus des filières DEFA, ETS, CAFERUIS et TIFS sont en poste à 100%. Les EJE, les AF et les DEIS s'inscrivent dans une fourchette de 90 à 95%. Les AMP, les ES et les ASS sont inscrits dans un intervalle de 80% à 90% de personnes en situation d'emploi.

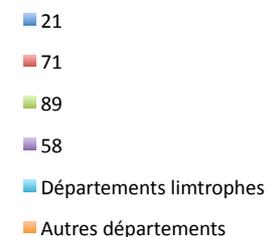
Les ME et les MA sont en poste à près de 80% et les AVS à 70%. Seuls les CAFDES sont en en emploi à un peu plus de 40%, près de 30% sont à la recherche d'un emploi et 30% dans une autre situation.



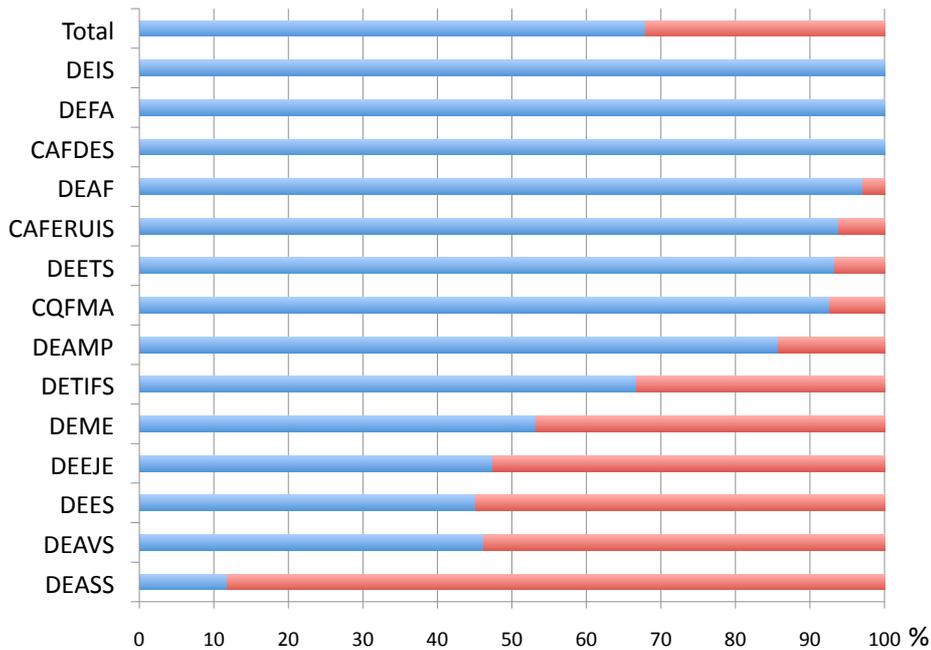
Lieu d'activité professionnelle



Toutes filières confondues et pour ce qui est de la région Bourgogne, le département de la Côte d'Or concentre environ 35% des diplômés. Arrive ensuite la Saône et Loire, 26,6%, l'Yonne, 10,4% et la Nièvre 4,5%. D'autre part, 17,5% des diplômés travaillent dans un département limitrophe à la région et 6,2% dans un autre département. Cependant, suivant les filières, la répartition des diplômés sur la région reste inégale. Certains n'apparaissent que dans un seul département (DEFA), d'autres (CESF, ASS, ES et ME) sont davantage répartis sur le territoire.



Nature du contrat de travail

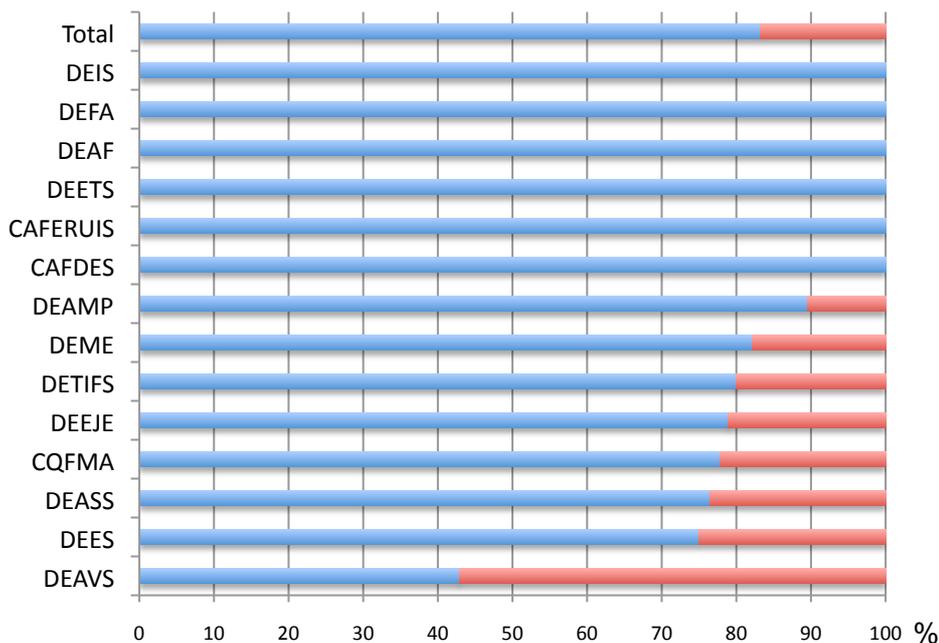


Globalement, près de 68% des diplômés sont en CDI et 32% sont en CDD. Les différences entre les formations sont en partie liées au parcours suivi. En effet, 89,1% des diplômés qui ont réalisé leur formation en cours d'emploi sont en CDI, pourcentage qui passe à 29,9% pour ceux ayant suivi leur formation en voie directe, soit près de 30% de moins que la moyenne de l'enquête.

Les ASS restent dans une situation relativement précaire avec 11,8% seulement des personnes en contrat CDI. Ce chiffre s'explique par le fait qu'ils travaillent majoritairement dans la fonction publique, la titularisation sur un poste nécessite la réussite à un concours.

■ CDI
■ CDD

Nature du temps de travail



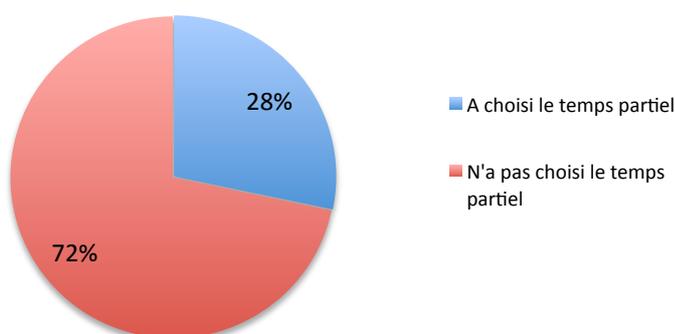
En ce qui concerne la nature du temps de travail, plus de 80% des diplômés travaillent à temps complet.

Certains diplômés issus des filières DEIS, DEFA, DEAF, DEETS, CAFERUIS et CAFDES sont systématiquement sur des postes à temps complet. D'autres, notamment les AMP, ME, TISF EJE, MA, ASS et ES sont en moyenne à 80% à temps complet.

En revanche dans le secteur de l'aide à domicile, seuls un peu plus de 40% des postes obtenus par les AVS sont à temps complet.

■ temps complet
■ temps partiel (<100%)

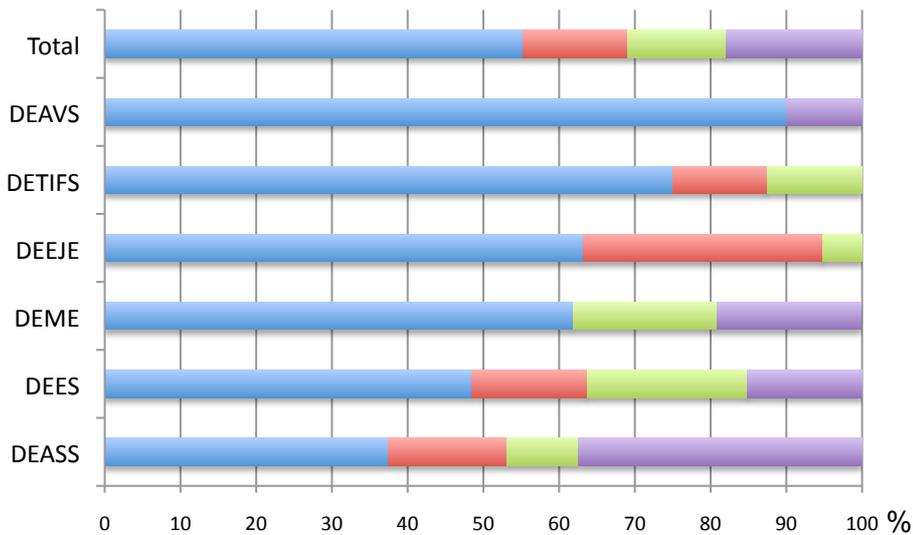
Choix du temps partiel



Plus de 70% des diplômés n'ont pas choisi la nature de leur temps de travail. Bien que les salariés à temps partiel soient davantage présents dans le secteur de l'aide à la personne pour ce qui est de l'enquête, 64,5% ce sont davantage les ASS, les ES et les TISF qui subissent cette quotité de travail.

Durée de recherche du premier emploi

Concerne uniquement les diplômés en voie directe

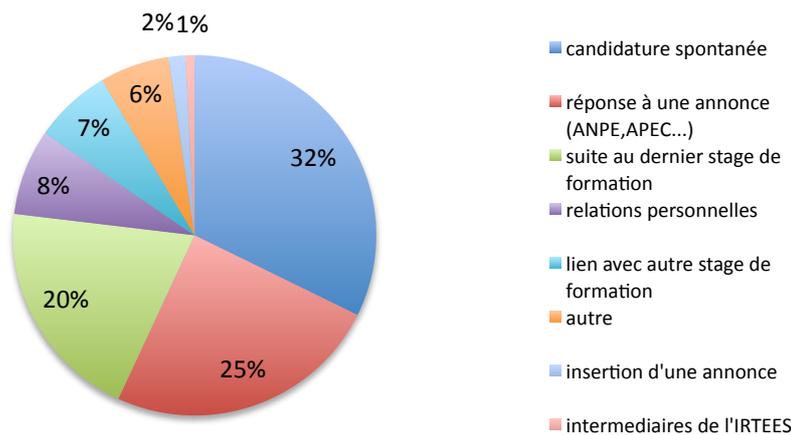


Plus de 50% des diplômés (voie directe) trouve un emploi moins d'un mois après l'obtention de leur diplôme. Cependant, ce pourcentage varie suivant les formations. Ce sont les AVS et les TISF qui trouvent du travail le plus rapidement. En effet, un peu plus de 60% des EJE et des ME trouvent un emploi en moins d'un mois. Ce chiffre descend à environ 50% chez les ES et plus d'une ASS sur trois met plus de 3 mois voire plus pour trouver un emploi.

- Moins de 1 mois
- de 1 à moins de 2 mois
- de 2 à moins de 3 mois
- 3 mois et plus

Vecteur de recherche du premier emploi

Concerne uniquement les diplômés en voie directe



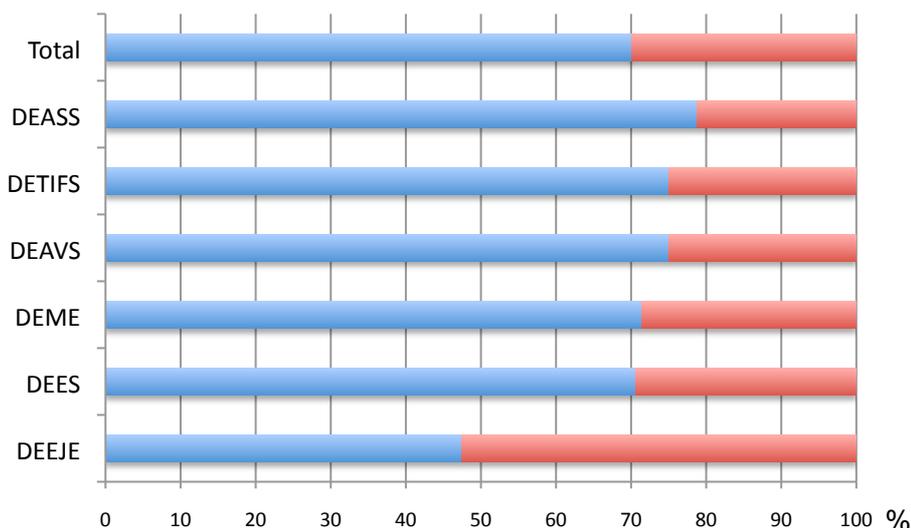
Près d'un tiers des étudiants formés en voie directe ont trouvé leur emploi par le biais de candidature spontanée. Un sur quatre a répondu à une annonce et un sur cinq suite au dernier stage de formation.

Arrivent ensuite les relations personnelles, un lien avec un stage de formation (différent du dernier) et l'insertion d'une annonce.

Les « autres moyens » sont, entre autres, le fait d'avoir obtenu une bourse (notamment du Conseil Général) pour réaliser la formation.

Choix de l'emploi

Concerne uniquement les diplômés en voie directe

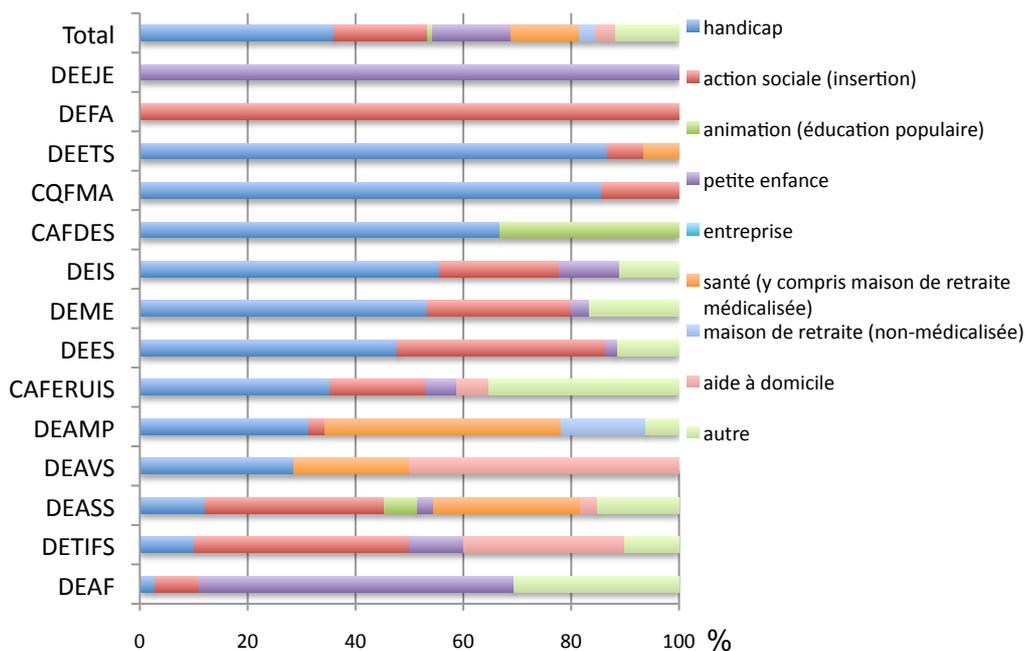


D'un point de vue général, 70% des diplômés n'ont pas eu le choix de leur emploi.

Chaque filière est relativement proche de ce chiffre (78,8% pour les ASS, 75% pour les TISF, 75% pour les AVS, 71,4% pour les ME et 70,6% pour les ES), seuls les EJE s'en écartent. En effet plus d'un sur deux déclarent avoir eu plusieurs propositions d'emploi.

- Une seule proposition d'emploi
- Plusieurs propositions d'emplois

Secteur d'activité professionnelle



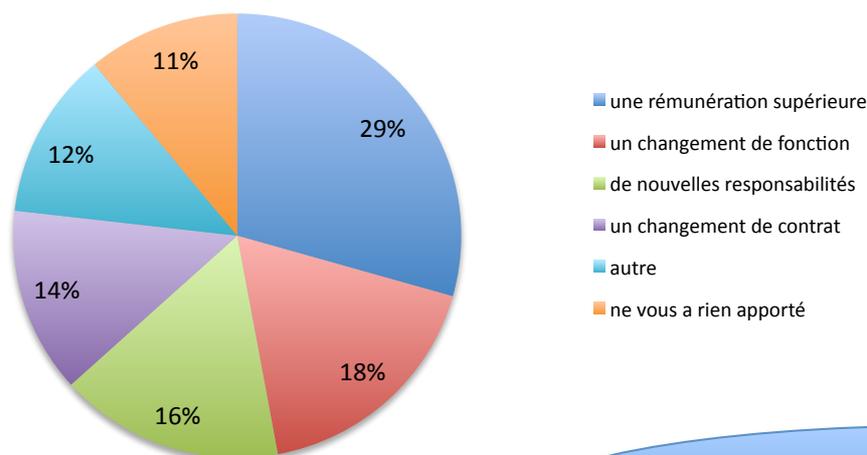
Un peu plus de 64% des diplômés travaillent dans le secteur privé (dont 85% dans le secteur privé associatif) et un peu plus de 35% dans la fonction publique.

Plus d'un diplômé sur trois travaille dans le secteur du handicap. Arrive ensuite le secteur de l'action sociale (17,3%), la petite enfance (14,5%), de la santé (12,7%), l'aide à domicile (3,7%), les maisons de retraite (3,1%) et de l'animation (0,9%).

Dans les secteurs qualifiés « autre », on retrouve plus particulièrement la protection de l'enfance.

Apports de la formation

Concerne uniquement les diplômés en cours d'emploi



Parmi les personnes ayant suivi une formation en cours d'emploi, l'obtention du diplôme leur a permis, pour un tiers environ, d'obtenir une rémunération supérieure. Arrive ensuite un changement de fonction, de nouvelles responsabilités, et enfin un changement de contrat.

A noter également que 11% considèrent que la formation ne leur a rien apporté.

Toutes formations et parcours confondus, 54,3% des diplômés souhaitent suivre une nouvelle formation, 39,1% ne savent pas et 6,6% ne souhaitent pas en suivre de nouvelle.

Méthodologie

L'enquête emploi 2010 a été réalisée six mois après l'obtention du diplôme. Elle concerne 544 étudiants et les filières CAFDES, CAFERUIS, DEIS, DEASS, DEEJE, DEES, DEFA, DEETS, DEME, DETISF, DEAMP, DEAVS, CQFMA et DEAF. Le questionnaire de l'enquête a été envoyé par voie postale. Une relance a permis d'obtenir un taux de réponse de 71%.

Pour plus d'information :

Nathalie Sorita

nsorita@irtess.fr

03 80 72 64 62

2 rue du professeur Marion

21000 Dijon